

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2020**

### **COMPTES DE GESTION**

Le Conseil a approuvé les comptes de gestion des budgets commune et boulangerie présentés par monsieur le Trésorier.

### **COMPTES ADMINISTRATIFS COMMUNE**

En fonctionnement les dépenses s'élèvent à 358 099. 60 C et les recettes à 472 985. 18 C faisant apparaître un excédent de 114 885. 58 C reporté après affectation en totalité à la section d'investissement.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 542 459. 43 C et les recettes à 402 102. 45 € d'où un déficit d'investissement de 140 356. 98 €.

### **BOULANGERIE**

En fonctionnement les dépenses s'élèvent à 16 695. 96 € et les recettes à 20 393. 63 f faisant apparaître un excédent de 3 697. 67 € reporté.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 5 796. 78 f et les recettes à 11 365. 17 € d'où un excédent d'investissement de 5 568. 39 €.

### **BUDGETS PRIMITIFS COMMUNE**

Le budget s'équilibre :

- en fonctionnement à 503 428 €
- en investissement à 616 065. 08 €

### **BOULANGERIE**

Le budget s'équilibre :

- en fonctionnement à 18 446. 67 €
- en investissement à 43 291. 06 €

### **COUVERTURE CHAPELLE SAINT-NICOLAS**

En l'absence de Monsieur le Maire, sous la présidence de J-Y LE CORRE, le conseil a retenu la proposition de l'entreprise TOER BREIZH de Trémel pour la rénovation de la couverture de la chapelle Saint-Nicolas pour un montant de 9 965 € HT (11 958 € TTC). Un dossier de demande de subvention à hauteur de 50% du montant HT des travaux va être déposé auprès de la DRAC et l'assistance à maîtrise d'ouvrage à titre gratuit auprès des services de l'Etat chargés des Monuments Historiques va être sollicitée.

### **ACQUISITION FONCIERS**

Le Maire est mandaté afin d'effectuer les démarches nécessaires à l'acquisition de la parcelle E 858, d'une contenance de 5 660 m<sup>2</sup>, située rue Jules Ferry, propriété de Mme VIGNEY.

### **PORTAILS**

Le conseil retient le devis établi l'entreprise HERVE de Plufur pour la fourniture et la pose de deux portails et un portillon pour un montant de 5 958. 34 f HT (7 150 € TTC).

### **GRATIFICATION STAGIAIRE**

Une gratification de 200 € est accordée à Marie TROADEC qui a effectué un stage d'un mois à la Mairie.

### **TRAVAUX A LA BOULANGERIE**

Sont acceptés :

-le devis de l'entreprise FEGEANT de Plestin pour travaux de réparation d'une fuite d'eau sur la chaudière pour un montant de 731. 40 f,

Et

-le devis de l'entreprise IDV Foumil de Langueux pour le remplacement de 3 cannes à buée pour le four pour un montant de 678. 12 € TTC.

### **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Le prochain recensement sera réalisé en 2021, A-M Blanchard est désignée coordonnateur communal.

### **NOMINATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DE LA S.P.L.A**

J-Y LE CORRE est désigné représentant de la commune au sein de la Société Publique Locale d'Aménagement Larinion Trégor Aménagement.

### **MOTION**

Les élus ont adopté une motion de soutien aux salariés de Nokia et aux salariés de Hop et s'opposent fermement aux plans sociaux annoncés.

Le Maire,

H. GUELOU

